

GUIDE [2019 – 2020]
ÉTUDIANT

Master
Enseignement Éducation et Formation
(MEEF)

[Parcours Lettres Modernes]

www.lettreslangages.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

REUNIONS DE RENTREE

Il y a deux dates de rentrée : la première pour l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation) et la seconde en lettres modernes.

Rentrée ESPE

4 Chemin de Launay Violette, 44300 Nantes 44300 NANTES

Accueil par les responsables du site ESPE et rentrée le **mardi 3 septembre (horaire à préciser)**

Rentrée en lettres modernes :

Réunion de rentrée le **lundi 9 septembre** de 14 h 30 à 15 h 30 en salle C025 (bâtiment Censive)

Au département de Lettres modernes, les cours d'ancien français débuteront la semaine du 9 septembre. Tous les autres cours commenceront le lundi 16 septembre.

Vous pouvez contacter les professeurs par e-mail (prenom.nom@univ-nantes.fr). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

Pour recevoir des informations diverses émanant des enseignants ou du secrétariat, vous devez consulter régulièrement votre messagerie personnelle :

[prenom.nom@etu.univ-nantes.fr]

SOMMAIRE

1. Dates essentielles	p. 4
2. Epreuves et coefficients	p. 4
3. Conseils de base	p. 10
4. Organisation de la formation	p. 10
5. Maquette (MEEF1)	p. 11
6. Modalités d'évaluation	p. 13
7. Les cours	p. 13
8. Formation didactique et professionnelle	p. 23
9. Langues	p. 24

1. DATES ESSENTIELLES

1. Les inscriptions à la préparation du Master MEEF Lettres se font à l'ESPE.

2. Les inscriptions *au concours* se font sur le site de l'Education nationale :

[http : //www.education.gouv.fr/siac/siac2](http://www.education.gouv.fr/siac/siac2)

N.B. 1 : L'inscription au concours se fait en septembre 2019.

N.B. 2 : Les épreuves d'admissibilité (= les écrits du concours) ont lieu au printemps 2020 et les résultats d'admission début juillet.

En conséquence, lorsque vous entrez en Master MEEF1 (septembre), vous avez seulement 8 mois avant les écrits (qui conditionnent votre passage à l'oral), et c'est sans jamais perdre de vue ces dates que vous devez planifier votre préparation.

Emplois du temps : affichés sur les panneaux Master MEEF 1 et MEEF 2, du Département de Lettres Modernes, et distribués lors des réunions de rentrée.

Les cours à la Censive ont lieu les lundi, mardi matin, mercredi après-midi et jeudi matin. Les autres jours sont réservés à l'ESPE.

2. EPREUVES ET COEFFICIENTS DU CONCOURS

Epreuves et coefficients ont été fixés, légalisés dans l'Arrêté du 19 avril 2013

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre deux options :

Option lettres classiques,

Option lettres modernes.

Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission par le jury du concours font l'objet de classements distincts selon l'option.

A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition française :

Durée : six heures ; coefficient 1.

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'Antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

2° Epreuve écrite à partir d'un dossier :

Durée : six heures ; coefficient : 1.

Epreuve de l'option lettres classiques : épreuve de latin et de grec.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en langues et cultures de l'Antiquité des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant deux textes de langues anciennes (latin et grec) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances.

Elle porte à la fois sur le latin et le grec et se déroule en deux temps :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une version dans chacune des langues, latine et grecque (7,5 points par version) ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le ou les points à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

Epreuve de l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française. Durée : six heures ; coefficient : 1.

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un de français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule **en deux temps** :

a) Le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions :

1. Histoire de la langue ;
2. Etude synchronique du texte de français moderne ou contemporain ;
3. Etude stylistique ;

b) Le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle :

Explication de texte et question de grammaire.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

2° Analyse d'une situation professionnelle.

Epreuve au choix :

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

- Pour l'option lettres classiques :

Langues et cultures de l'Antiquité.

- Pour l'option lettres modernes.

Latin pour lettres modernes.

Littérature et langue françaises.

Français langue étrangère et français langue seconde.

Théâtre ou cinéma.

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou de plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

Langues et cultures de l'Antiquité pour lettres classiques

Le candidat construit une séquence d'enseignement définie pour un niveau donné. L'épreuve prend appui sur un texte long ou un corpus de textes, latins ou grecs, éventuellement accompagnés de documents et présentés autant que de besoin avec sa/leur traduction. Ce texte long ou ce corpus sont choisis en référence aux entrées majeures des programmes de collège et de lycée. Un temps consacré à l'étude de la langue et à la relation entre monde antique et monde moderne est obligatoirement compris dans cette séquence.

Latin pour lettres modernes

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits.

L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

Littérature et langue françaises

Le candidat construit une séquence d'enseignement à partir d'un corpus choisi en référence aux entrées des programmes et comportant un texte littéraire long ou plusieurs textes littéraires, éventuellement

accompagnés de documents. Un temps consacré à l'étude de la langue est obligatoirement compris dans cette séquence.

Français langue étrangère et français langue seconde

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du « français langue étrangère » ou du « français langue seconde »). Le candidat analyse le ou les textes et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

Théâtre ou cinéma (au choix du candidat au moment de l'inscription)

a) Cinéma :

L'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...). Le candidat analyse les documents, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

b) Théâtre :

L'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagné(s) d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mises en scène, textes, notes d'intention, articles théoriques ou critiques). Le candidat analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle vérifie la capacité des candidats :

- à analyser ces textes ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique ;
- à inscrire l'ensemble des textes et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe ;
- à mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves, au service des apprentissages ;
- à se projeter dans l'exercice du futur métier ;
- à communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

Au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier

futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Pour comprendre les épreuves, voir les « annales zéro » et les divers rapports de jury :

http://www.education.gouv.fr/cid49096/exemples-de-sujets-et-notes-de-commentaires-concours-du-second-degre.html#Concours_externe%20du%20Capes

<http://www.education.gouv.fr/cid76921/sujets-des-epreuves-admissibilite-des-concours-capes-session-2014.html>

et voir les sujets de dissertation déjà donnés (« annales » du concours masterisé, 2010-2011, 2011-2012).

Cette lecture est **ABSOLUMENT indispensable** pour comprendre comme se déroule une épreuve, quelles sont les attentes du jury.

3. CONSEILS DE BASE

Pour tous ceux qui désirent s'inscrire dans le Master MEEF, les conseils découlent des informations qui précèdent, et des réalités qu'il ne faut pas jamais perdre de vue.

- **Il s'agit d'un master professionnalisant au volume de formation important** : les heures de cours sont au nombre de 250 heures (compte non tenu des stages). Les lundi, mardi matin, mercredi après-midi et jeudi matin les cours ont lieu au département Lettres modernes. Les autres jours sont réservés à l'ESPE.
- **Le master MEEF prépare au concours du CAPES Lettres (ou du CAFEP). Un concours n'est pas un examen** : il ne s'agit pas d'avoir la moyenne mathématique (10 sur 20), mais de passer la barre (de l'admissibilité, de l'admission), laquelle dépend des exigences du concours, du nombre de candidats, de la nature des disciplines, des besoins en enseignements, de la politique budgétaire, etc. Et pour réussir, il ne suffit pas d'aller à la B.U, de travailler 24 h/24 sans objectifs. Il faut *travailler « utile »*, en connaissance de cause, en fonction des coefficients (à l'écrit, la « composition française » vaut la moitié des points : vous pouvez ne pas aimer « la dissert », mais *vous ne pouvez pas faire l'impasse sur la maîtrise de sa technique si* vous voulez avoir une chance d'être admissible), des attentes du jury (consignées dans les « rapports de jury » : à lire absolument, et prioritairement, et sans modération), de vos forces et faiblesses. Et il ne faut jamais perdre de vue les dates du concours, il faut vous faire un agenda (et vous y tenir).

4. ORGANISATION DE LA FORMATION

1. La formation disciplinaire (assurée par le Département de Lettres Modernes). Voir *infra* pour le contenu des cours, et les premiers conseils.

2. La formation didactique et professionnelle, assurée par la composante ESPE. Cette formation intègre plusieurs dimensions : savoirs en didactique du français et savoirs concernant le contexte d'exercice; recherche à visée professionnalisante ; mise en situation professionnelle grâce à cinq semaines de stage en établissement scolaire. Le détail des contenus et l'emploi du temps vous seront donnés le jour de la rentrée.

5. MAQUETTE

SEMESTRE 1

UE	Nombre d'heures	Descriptif	ECTS	Coeff
UE 11 SAVOIRS DISCIPLINAIRES : LITTÉRATURE ET CULTURE	34 h	ROMAN Mme Chantal PIERRE Organiser en 8 X 4 heures (2+2) + 2 heures		6
	23 h	THEATRE : Mme Isabelle LIGIER-DEGAUQUE 3 heures X 7 semaines + 2 heures		
	10 h	Mme Marie BLAIN 10 heures d'explication de textes		
SAVOIRS DISCIPLINAIRES : CONNAISSANCE DE LA LANGUE	20 h	ANCIEN FRANÇAIS. Mme Annie COMBES		4
	27,5 h	GRAMMAIRE MODERNE. M. Christian ZONZA		
Total	114,5 h		15 ECTS	
UE 12 SAVOIRS POUR L'ENSEIGNEMENT : DIDACTIQUE DE LA LANGUE	25 h	Mme Martine DORDAIN	2 ECTS	
UE 13 CONTEXTE D'EXERCICE	25 h	Mme Guylaine CADO	3 ECTS	
UE14. LANGUE VIVANTE. ANGLAIS	20 h	Mme Claire PARIS	3 ECTS	
UE 15. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : INGENIERIE DIDACTIQUE ET ANALYSE DE L'ACTIVITE	20 h	Mme Rachel DRUET	7 ECTS	4
	24 h	Mme Catherine HUCHET		6
TOTAL S1	229 h		30 ECTS	

Semestre 2

UE	Nombres d'heures	Descriptif	ECTS	Coeff
UE 21 SAVOIRS DISCIPLINAIRES : LITTÉRATURE ET CULTURE	23 h	POESIE Mme Mathilde LABBE 3x7 heures + 2 heures	15 ECTS	5
	35 h	EXPLICATION DE TEXTE Mme Marie Blain (On rajoutera à ces heures des heures de préparation à l'oral assurées par différents enseignants.)		
UE 21 SAVOIRS DISCIPLINAIRES : CONNAISSANCE DE LA LANGUE	23,5 h	ANCIEN FRANÇAIS Mme Annie COMBES		5
	33 h	Mme Sybille ORLANDI		
UE 22 DIDACTIQUE :			5 ECTS	
DIDACTIQUE EPISTEMOLOGIE ET DIDACTIQUE	25 h	Mme Catherine HUCHET		4
DIDACTIQUE. SIMULATION ORAUX CONCOURS	1 h / étudiant			
OPTION LITTÉRATURE ET LANGUE FRANÇAISE	30 h	Mme Rachel DRUET		6
OPTION LANGUE ET CULTURE DE L'ANTIQUITE ET LATIN LETTRES MODERNES	30 h	Mme Laurence DE MASSOT		6
OPTION LATIN LETTRES MODERNES	30 h	À préciser		6
OPTION FLE / FLS	30 h	Mme Isabelle AUDRAS ET Mme Karine BENALI		6
OPTION THEATRE	30 h	A préciser		6
OPTION CINEMA	30 h	Mme Yvonne FROT		6
UE 23 CONTEXTE D'EXERCICE	25 h	Mme Yvonne FROT	3 ECTS	
UE 24 LANGUE	0		0	0
UE 25 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE			7 ECTS	
TRANSPOSITION DIDACTIQUE ANALYSE DE L'ACTIVITE	20 h	Mme Rachel DRUET		4
RECHERCHE	24 h	Mme Catherine HUCHET		6
TOTAL	239 h		30 ECTS	

6. MODALITES D'EVALUATION

S1, S2 : Contrôle continu intégral.

Le master MEEF est un master de formation qui comprend des stages où la présence, obligatoire, est validée par des UE. L'évaluation dans cette formation repose donc sur le contrôle continu. Il ne peut donc pas y avoir de D.A. dans cette formation*.

* D.A. dérogations possibles : peuvent s'inscrire dans cette formation les personnes :

- qui ont déjà enseigné et qui peuvent justifier d'une pratique d'enseignement dûment attestée ;
- qui, au cours de la formation, ont des charges d'enseignement et donc pourraient (après accord avec les enseignants de l'ESPE) être exceptionnellement dispensés des stages obligatoires.

Les étudiants pouvant justifier d'une expérience d'enseignant seront alors dispensés de stage.

L'organisation semestrielle tiendra compte du calendrier imposé par les épreuves des concours de recrutement.

Compensation et modalités d'obtention du diplôme :

Les UE non compensables sont les UE Langue vivante et Initiation à la recherche à visée professionnalisante.

Il existe une seconde session pour toutes les UE.

7. LES COURS (partie DISCIPLINAIRE)

A. COMPOSITION FRANÇAISE

Dans une dissertation, il y a du **savoir** et du **savoir-faire**.

I. LE SAVOIR- FAIRE

Avant toute chose, il convient de rappeler que vous passez un concours qui a ses exigences, ses règles. **Rien ne sert de savoir, il faut savoir à point**, *id est* connaître la nature des épreuves, les attentes du jury, et se préparer en conséquence. C'est le *terminus ad quem*, la finalité (ce qui vous sera demandé le jour du concours) qui doit déterminer *totalem* le parcours, les apprentissages, les lectures, la gestion du temps.

En clair, cela veut dire que la maîtrise de l'exercice est impérative : rien ne sert de savoir si vous ne savez pas mobiliser ce savoir *dans les règles*, si vous ignorez les principes de base de l'argumentation, si vous ne savez pas faire une dissertation. La plainte des rapports de jury est une ritournelle,

toujours la même : les correcteurs déplorent que soient très nombreux les candidats qui semblent n'avoir aucune idée des « règles du jeu », qui ignorent le b-a.-ba de la technique, qui méconnaissent les rudiments de « l'art de la dissertation ».

Comme *cet « art » ne relève nullement du don, mais de la pratique, de l'entraînement* (c'est en dissertant qu'on sait faire des dissertations), il est essentiel de s'entraîner à construire des plans de devoirs aussi bien qu'à rédiger des dissertations entières.

Naturellement, la règle ci-dessus vaut également pour *l'oral, qui ne s'improvise pas* : là encore, il est essentiel de s'exercer à faire, en présence d'autres étudiants, des explications de textes orales.

II. LE SAVOIR

Dans une « Composition française », il y a du **savoir-faire** et du **savoir** : une *dissertation relève du texte argumentatif*, et qui dit **texte argumentatif** dit absolue nécessité d'apporter des preuves, de mobiliser des exemples, des citations, etc., pour étayer son dire. Il est donc impossible de faire une « composition » portant sur la littérature française sans connaissances littéraires précises, diversifiées, sans avoir en tête des phrases, des vers, des poèmes, des tirades, des débuts de romans, etc., des grands auteurs et des grandes œuvres.

Puisque c'est du **savoir-pour-le-concours** qu'il s'agit, il vous faut :

A. Partir des ouvrages de base : les manuels scolaires utilisés dans les lycées, sans oublier les « Lagarde et Michard » et « Chassang et Senninger », sortis d'usage, mais toujours utiles, incontournables. Je vous conseille **surtout *Textes et documents, collection d'Henri Mitterand chez Nathan***. Vous trouverez une multitude de textes (sources et critiques) mais aussi des outils (fiches sur les mouvements littéraires, les auteurs, l'histoire, la société...). En effet, le CAPES étant un concours de recrutement de professeurs de français, ce que l'on demande aux candidats, c'est une connaissance des *grands* auteurs, des *grands* mouvements, des *grandes* théories, et, de ce point de vue, il n'est pas de « sources » plus opératoires pour la dissertation générale que le savoir classique, canonique, patrimonial, enregistré dans les manuels de littérature française. Aussi critiquables soient-ils, ces manuels « officiels » couvrent les siècles, les écoles, les mouvements majeurs, et ils proposent des extraits, une anthologie des textes qu'il est absolument indispensable de connaître (et que vous retrouverez très souvent à l'oral).

En complément, vous pouvez /devez amplement tirer parti des **anthologies** qui prolifèrent aujourd'hui dans de nombreuses collections de poche (un siècle de littérature pour bien moins que le prix d'une place de cinéma).

B. Combler les lacunes les plus criantes, œuvrer pour *maîtriser vraiment* au moins deux œuvres par siècle et par genre. Par exemple : une tragédie de Corneille et une de Racine, et deux comédies de Molière pour la tragédie et la comédie au XVII^e siècle ; un conte de Voltaire et un écrit théorique de Diderot ou de Rousseau pour la littérature d'idées au XVIII^e siècle ; un roman de Balzac, de Flaubert, et un roman de Stendhal ou de Zola pour le roman au XIX^e siècle ; un recueil de poèmes romantiques et un recueil post-baudelairien pour la poésie à la même époque ; deux œuvres théâtrales, deux œuvres romanesques et deux œuvres poétiques du XX^e siècle...

Je vous conseille de travailler de façon diachronique et synchronique : cela signifie que vous pouvez

lire de la tragédie : une du XVI^e, une du XVII^e, une du XVIII^e, etc, pour comprendre l'évolution du genre ; et vous pouvez lire cette tragédie en la replaçant dans le contexte historique, social, philosophique et littéraire : une tragédie de Corneille à mettre en parallèle avec l'écriture de l'histoire au XVII^e ou le roman héroïque.

C. En ce qui concerne les ouvrages critiques, on s'efforcera de connaître les grandes doctrines et écoles des siècles passés (du XVI^e siècle à nos jours). On aurait tout intérêt à lire au moins un ouvrage de synthèse par grande section (sur le classicisme, le romantisme, le XVIII^e siècle, le théâtre, le roman, la poésie, la nouvelle, l'essai, l'autobiographie, la critique elle-même ...).

Le candidat trouvera dans les livres de la « collection U » chez Armand Colin, dans la collection « Lire » (*Lire le Classicisme, Lire le Romantisme, Lire le Symbolisme*, etc.) de chez Dunod, ainsi que dans bien d'autres collections (*Introduction à la vie littéraire de...*, chez Bordas, par exemple), des **ouvrages de synthèse** utiles pour couvrir les siècles, les genres, les mouvements, les doctrines, les auteurs... Tous ces ouvrages de base se trouvent à la B.U. (salle 21).

D. Le nombre d'ouvrages proposés aux étudiants dans un louable (et commercial) souci pédagogique est astronomique. Dans ce raz-de-marée éditorial, **deux livres informés, précis, vraiment utiles** :

- M.-P. Schmitt et A. Viala, *Savoir-lire*, Didier, 1982, 224 p. [Ouvrage clair, concis, qui va à l'essentiel]

- J. Rohou, *Les études littéraires. Méthodes et perspectives*, Nathan, 1993, 216 p. [Ouvrage limpide, informé, fondamental. D'excellents conseils « de base » pour la rédaction de la dissertation. A lire et relire, à « interioriser ».]

Au cours de cette année préparation, il y aura des cours portant sur les différents genres :

La poésie

Mme Mathilde Labbé

Ce cours abordera la poésie en croisant approche générique et approche historique dans l'optique de la préparation à la dissertation. Il est destiné à approfondir vos connaissances théoriques sur la poésie (formes et rôles de la poésie, missions et représentations du poète) et ses évolutions. Il importe, pour vous préparer au mieux à l'exercice de la dissertation, de travailler en amont du cours sur les textes fondamentaux, par exemple à l'aide d'une anthologie destinée aux classes secondaires et d'un manuel d'histoire littéraire généraliste. Après avoir identifié les principaux mouvements et comblé d'éventuelles lacunes sur les auteurs que vous ne connaissiez que peu ou pas, le cours sera l'occasion de mettre en perspective ce répertoire poétique en vous confrontant aux grands textes théoriques, y compris les plus récents.

Bibliographie :

-Littérature, textes et documents, Nathan, sous dir. d'Henri Mitterand (Histoire littéraire de référence en 5 vol.) (histoire littéraire)

- La Poésie, textes choisis et présentés par Hugues Marchal , G-F (anthologie critique)
- Littérature : 140 textes théoriques et critiques, Cursus, Armand Colin, Jacques Vassevière, Nadine Toursel (anthologie critique)
- La Poésie, Bréal, Collection Grand Amphi (étude diachronique)
- Jean-Louis Joubert, Genres et formes de la poésie, Armand Colin, coll. U, 2003 (étude théorique)
- Jean-Michel Maulpoix, Du lyrisme, Paris, José Corti, 1999 (essai)

Le théâtre

Mme Ligier-Degauque

Ce cours s'intéressera à la spécificité du genre théâtral et au système de conventions particulières qu'il suppose (« Un théâtre sans convention n'a pas d'espoir », selon Olivier Py, *Les Mille et une définitions du théâtre*). Le théâtre n'est pas un genre littéraire comme un autre dans la mesure où

L'interaction avec le public détermine l'auteur dans ses choix : sollicité ou malmené, le spectateur n'est jamais oublié ; la feinte négation du public (par exemple avec la théorie du 4^e mur) est elle-même une manière paradoxale d'en réaffirmer la nécessité. Genre impur, le théâtre ne peut se concevoir hors de sa réalisation scénique, à moins d'écrire *Un Spectacle dans un fauteuil* (1834) comme Musset. Aussi le cours ne portera pas que sur les querelles esthétiques qui ont jalonné l'histoire du théâtre en France et en Europe, mais s'attachera à prendre en compte l'espace spectaculaire et ses transformations. Enfin, il visera à réfléchir à la façon dont le théâtre peut entrer en résonance avec des questions sociétales (la question des minorités, la légitimité politique, les définitions du « genre », etc.), en ayant le souci de mettre en perspective les pièces par rapport à leur contexte de production. Le refus des effets de réel ou le choix de la reconstruction du réel (définition possible de la *mimesis*) seront étudiés eux aussi afin de considérer le prisme dramatique dans son ensemble. Des dossiers d'extraits de pièces et de textes théoriques vous seront donnés en cours, avec des conseils bibliographiques.

Le roman

Mme Chantal Pierre

« Roman – questions de littérature »

Ce cours abordera, d'une part, les problématiques posées par le roman et plus généralement les formes narratives et, d'autre part, préparera à une réflexion globale sur les grands enjeux de la littérature : questions de réception, rapports texte-lecteur, production du sens, statut des « classiques » etc.

L'objectif est double : élaborer des éléments d'analyse en vue de l'épreuve de la composition française, consolider les connaissances fondamentales en histoire littéraire. Les premières séances seront consacrées à la méthode de la composition française.

Bibliographie :

Jacques Vassevière et Nadine Toursel, Littérature : 140 textes théoriques et critiques, A. Colin (un recueil indispensable, tout-terrain...).

Nathalie Piégay-Gros, Le Roman, G-F Corpus.

Idées sur le roman, textes critiques sur le roman français, XIIIe-XXe siècle, sous la dir. d'Henri Coulet.

Vincent Jouve, La Lecture, Hachette.

B-COURS DE PREPARATION A L'EXPLICATION FRANCAISE

Explication de textes

Mme Marie Blain

La préparation de l'oral ne peut se concevoir séparément de celle de l'écrit : les conseils proposés pour la littérature française sont donc entièrement à reprendre ici. Cette préparation commence au premier semestre avec 10 heures de cours et s'intensifie au second semestre.

De nombreux rapports de jury soulignent que rien ne s'improvise moins qu'une explication improvisée qui suppose de mobiliser d'une part la synthèse de vos connaissances (histoire littéraire, des idées, des arts, mais aussi analyse poétique, rhétorique, stylistique...), d'autre part une mise en forme maîtrisée de l'exercice oral qui prouve au jury non seulement que vous avez compris le texte, mais plus encore que vous saurez l'expliquer devant une classe.

L'épreuve se prépare donc par la pratique assidue des textes et contextes et surtout par l'entraînement régulier en temps limité. C'est la raison pour laquelle une plage horaire très large est réservée à ce cours : 2h de préparation, suivies de 2h de cours commençant par une explication d'étudiant (à l'exception des toutes premières séances).

La pratique des séries littéraires s'impose (voir les conseils ci-dessus).

On y ajoutera avec profit la consultation d'une série d'histoire générale de la France (BU, salle 21, cotes 844 sq.).

Il est aussi très efficace de feuilleter régulièrement des ouvrages d'histoire de l'art pour s'imprégner visuellement du contexte culturel de la période que vous travaillez. (BU, entrée de la salle 10, généralités : cotes 709, puis déroulement chronologique).

Avoir constamment sous la main un dictionnaire des noms propres et communs (Robert), et recourir le plus souvent possible au Dictionnaire des mythes littéraires, Dictionnaire de mythologie, Dictionnaire des symboles... (BU, salle 11, cotes 801 sq).

Quelques ouvrages traitent de la méthodologie de l'explication de textes : BU, salle 11, cotes 808.

Outre les manuels Bordas, Colin, on notera parmi les ouvrages récents :

— Marie-Annick GERVAIS-ZANINGER, L'explication de texte en littérature, méthodes et modèles, Hermann, 2006, écrit par un membre du jury, très proche de l'esprit du cours, très structuré ;

— L'explication littéraire, Pratiques textuelles, sous la direction de R. Bourkhis, A. Colin, 2006. Echantillon de pratiques textuelles pour étudiants déjà confirmés.

Rappel : tous les dictionnaires, ouvrages de référence et « usuels » dont vous pouvez avoir besoin pour la préparation des concours se trouvent au CIDRE (bâtiment Censive, premier étage).

C-PREPARATION A L'EPREUVE DE LANGUE A L'ECRIT

L'épreuve de langue à l'écrit est partagée en 4 parties :

- l'étude d'un texte antérieur à 1500 pour 5 points/20

- l'étude d'un texte postérieur à 1500 pour 5 points/20

- la question de stylistique pour 5 points/20

- une épreuve didactique pour 5 points/ 20

L'ensemble de l'épreuve dure 6 heures, coefficient 1

I-Étude d'un texte d'ancien français

Mme Combes

Les cours sont placés le mardi matin (salle C005) et le jeudi matin (salle C007) sur la plage horaire 8h-10h. Selon les semaines et les types d'exercices, le cours débute à 8h ou 8h30 (entre 3h et 4h de cours par semaine).

Début des cours : semaine du 9 septembre.

Les cours d'ancien français débutent dès la semaine de rentrée, en principe aux horaires prévus pour le semestre, le mardi et le jeudi entre 8h et 10h (mais il pourrait y avoir des modifications d'horaire pour cette semaine particulière de rentrée : vous serez averti.e.s avant le mois de septembre).

Une séance réservée aux étudiant.e.s qui n'ont jamais fait d'ancien français, est placée dès le lundi 9 septembre, après la réunion de rentrée. Selon les besoins, une 2e séance pourra avoir lieu au cours de la semaine (en plus des cours destinés à l'ensemble du groupe).

Organisation de l'enseignement

- 11 semaines de cours jusqu'aux vacances de la fin décembre
- 2 semaines de cours début janvier
- une séance pour la correction du concours blanc

CONSEILS DE PREPARATION

Pour avoir une idée précise de l'épreuve d'ancien français au concours, il est essentiel de consulter les rapports de jury accessibles en ligne sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html>

Il est important de réviser pendant les vacances estivales les bases de la grammaire médiévale (phonétique, morphologie, syntaxe, lexicologie) acquises en L3. Si vous n'avez pas appris l'ancien français, il est fortement conseillé de découvrir cette langue d'ici la rentrée.

Je vous recommande, quels que soient votre situation et votre degré de maîtrise, d'utiliser l'ouvrage suivant, qui présente (ou « rappelle ») les bases de la grammaire médiévale ainsi que des synthèses dans l'esprit du concours et, surtout, de nombreux exercices avec conseils et correction (extraits de textes à traduire, questions de morphologie, syntaxe et phonétique) :

HÉLIX Laurence, L'Ancien français en 18 textes et 18 leçons. S'initier à l'ancien français par les textes, Paris, Armand Colin coll. « Cursus », 1ère éd. 2014, rééd. 2017.

Pour lire, comprendre, traduire les textes, le petit dictionnaire suivant sera très commode au quotidien :

- GREIMAS, Algirdas, Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle, Paris, Larousse, 1969 (plusieurs rééditions).

Son utilisation sera complétée par la consultation du Dictionnaire de l'ancienne langue de Frédéric

Godefroy en 10 volumes, le grand dictionnaire de référence en langue française, accessible en ligne : <http://micmap.org/dicfro/chercher/dictionnaire-godefroy/>

Enfin, je vous conseille de lire pendant l'été l'ouvrage suivant en prenant des notes afin de mémoriser des données lexicales fondamentales :

• BERTRAND, Olivier - MENEGALDO, Silvère, Vocabulaire d'ancien français - fiches à l'usage des concours, Paris, Armand Colin.

Un document de travail comportant une bibliographie, la liste des questions traitées pendant l'année ainsi que des plans de cours vous sera distribué à la rentrée.

Lors de la semaine du 9 septembre, nous travaillerons sur le sujet donné au concours cette année. Vous pouvez l'imprimer grâce à ce lien (qui vous donne accès à l'ensemble de l'épreuve d'étude grammaticale de la session 2019). Je vous demande de faire ce devoir d'ancien français le mieux possible d'ici le 10 septembre, et de noter vos questions, vos difficultés aussi.

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/28/4/s2019_capes_externe_lettres_modernes_2_1105284.pdf

En vous familiarisant déjà avec les attendus de l'épreuve, vous vous sentirez bien plus à l'aise à la rentrée.

II-Étude d'un texte postérieur à 1500

M. Christian Zonza au premier semestre : Morpho-syntaxe

Mme Sybille Orlandi

L'épreuve porte sur un texte (poésie, théâtre, roman...) du XVIe au XXIe siècle. Vous avez trois questions ayant chacune un barème qui peut être variable d'une année sur l'autre:

- 1^e question (1 point): épreuve de graphie-phonie: ils'agit d'une épreuve qui cherche à tester vos connaissances en orthographe en comparant ce que l'on écrit et ce que l'on entend. C'est Mme ORLANDI qui vous y préparera au S2. Vous pouvez travailler cet été sur les ouvrages de Nina Catach.

- 2^e question (2 points): question de lexicologie. Il faut apprendre à faire une fiche de lexicologie sur 4 mots du texte ou bien il s'agit de traiter d'une question: les préfixes en RE, par exemple. Elle porte sur le sens et la forme du mot.

- 3^e question (2 points): question de morphosyntaxe. Il s'agit de traiter d'une question (les déterminants, l'épithète, les subordonnées...). C'est M. Zonza qui fera l'étude des principales questions de morphosyntaxe au S1. Ce cours servira de cours de préparation à l'oral où les candidats sont invités à traiter d'une question de grammaire sur un texte. Il y aura un programme dès la rentrée. Comme nous n'avons que 24 heures pour faire la morpho-syntaxe, il est fort possible que certaines questions ne soient pas traitées. Dans ce cas, vous saurez ce que vous avez à faire par vous même mais vous ne serez pas seuls puisque je vous donnerai des fiches que vous pourrez lire et apprendre.

III-Étude de style sur un sujet donné

Voici le texte proposé en annales zéro qui vous permettra de comprendre ce que l'on attend de vous.

Texte de français moderne : Paul Claudel, « Tempête », *Connaissance de l'Est*

Au matin, laissant une terre couleur de rose et de miel, notre navire entre dans la haute mer, et les fumées de vapeurs basses et molles. Quand – m'étant éveillé de ce sombre songe – je cherche le soleil, je vois derrière nous qu'il se couche : mais au devant de nous, limitant l'espace noir et mort de la mer, un long mont, tel qu'un talus de neige, barre, d'un bout à l'autre du ciel, le Nord ; rien ne manque à l'Alpe, ni l'hiver, ni la rigidité. Seul au milieu de la solitude, comme un combattant qui s'avance dans l'énorme arène, notre navire vers l'obstacle blanc qui grandit fend les eaux mélancoliques. Et tout à coup la nuée, comme une capote de voiture que l'on tire, nous dérobe le ciel : dans cette fente de jour qu'elle laisse à l'horizon postérieur, d'un regard je veux voir encore l'apparence du soleil, des îles éclairées comme d'un feu de lampe, trois jonques debout sur l'arrête extrême de la mer. Nous fonçons maintenant au travers du cirque ravagé des nuages. La plaine oscille, et selon le propre mouvement de l'abîme où participe notre planche, la proue, solennellement comme si elle saluait, ou comme un coq qui mesure l'adversaire, se lève et plonge. Voici la nuit ; du Nord avec âpreté sort un souffle plein d'horreur. D'une part, la lune rouge en marche par la nue désordonnée la fend d'un tranchant lenticulaire ; de l'autre, Fanal, la lampe au visage convexe de verre ridé est hissée à notre misaine. Cependant tout est calme encore ; la gerbe d'eau jaillit toujours devant nous avec égalité, et, traversée d'un feu obscur, comme un corps fait de larmes, se roule en ruisselant sur notre taillemer.

[Décembre 1896]

Paul Claudel, « Tempête », *Connaissance de l'Est*, Paris, Mercure de France, 1900 ; rééd.

Gallimard, coll. "Poésie", 1974, p. 66.

QUESTIONS

A. Etude synchronique du texte de français moderne ou contemporain (5 points)

1. Orthographe (1 point)

Étudiez, du point de vue de la correspondance phonie / graphie, les mots *postérieur* (l. 9) et *maintenant* (l. 11).

2. Lexicologie (2 points)

Étudiez, du point de vue morphologique et de manière raisonnée, les mots *rigidité* (l. 5), *mélancoliques* (l. 7), *éclairées* (l. 9), *solennellement* (l. 12).

3. Morphosyntaxe (2 points)

Étudiez les participes dans l'ensemble du texte.

B. Etude stylistique du texte de français moderne ou contemporain (5 points)

Vous ferez une étude stylistique du texte en insistant sur l'écriture de la description.

Conseils de travail

La grammaire qui servira de référence majeure cette année sera une nouvelle grammaire qui vient de paraître et qui est à mon avis celle qui allie précision des connaissances et accessibilité de ces connaissances : il s'agit du *Grévisse de l'étudiant* par Cécile Narjoux aux éditions De Boeck. Elle est composée de fiches avec différents niveaux de lecture.

Prenez-la comme grammaire de base et complétez ponctuellement avec d'autres grammaires que nous n'avez pas besoin d'acheter mais que vous pouvez consulter ponctuellement :

Grammaire méthodique du français de Riegel, Pellat et Rioul (PUF). (c'est une grammaire complexe pour des étudiants qui ont déjà de bonnes bases)

Grammaire du français de Wagner et Pinchon (grammaire descriptive très utile pour ceux qui ont besoin de se remettre en tête les pronoms, les déterminants...)

Le Code du français courant d'Henri Bonnard (même chose que la précédente)

Grammaire pour tous Bescherelle par Nicolas Laurent et Bénédicte Delaumay.

Denis Sancier-Château, *Grammaire du français*, Le livre de poche, 1994 (ordre alphabétique commode)

Nous vous conseillons de lire les rapports de jury du CAPES disponibles sur le net et de souligner tous les mots techniques que vous ne comprenez pas, de les mettre dans un carnet afin de maîtriser la langue de la grammaire et de la stylistique.

Voici quelques autres références pour traiter la question de stylistique, de lexicologie et d'orthographe.

Question de stylistique :

L'analyse stylistique, qui interviendra au second semestre, prendra appui sur les compétences morpho-syntaxiques acquises au premier semestre, auxquelles s'ajouteront d'autres notions que nous aborderons au fil des semaines (genre de l'œuvre, type de texte, composition et progression, registres, énonciation et point de vue, lexique, construction de la référence, construction syntaxique, figures macro et micro-textuelles, rythme, etc.). Le cours vise à fournir les outils permettant de construire un commentaire organisé qui puisse rendre compte avec précision et rigueur des déterminations formelles du passage. L'enjeu est d'aiguiser son regard, d'apprendre à porter son attention sur les singularités d'un texte, de manière à pouvoir dégager un projet esthétique tout en l'inscrivant dans un contexte historique et linguistique.

La stylistique est donc avant tout affaire de lecture. Et le commentaire stylistique résulte d'un parcours, scandé par des étapes : repérer des faits de langage jugés significatifs, savoir les nommer et les décrire, pouvoir les réunir en faisceaux, proposer une interprétation nourrie de ces analyses. Au fil des séances, les investigations guidées vous aideront à vous approprier ce parcours.

Vous pouvez d'ores et déjà vous familiariser avec les principales notions en consultant l'Introduction à la stylistique de Brigitte Buffard-Moret ou, plus spécifiques, la Stylistique de la prose d'Anne Herschberg-Pierrot et la Stylistique de la poésie de Jacques Dürrenmatt. D'autres manuels sont indiqués dans la bibliographie.

(Proposition : ajouter à la liste déjà constituée les manuels suivants :)

D. Maingueneau, Manuel de linguistique pour le texte littéraire, A. Colin, 2015.

J.-M. Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, A. Colin, 2005.

Question d'orthographe :

L'Orthographe française, Nina Catach

Question de lexicologie :

Lehmann, Alise et Martin-Berthet, Françoise, *Introduction à la lexicologie*, Armand Colin

IV-Epreuve de didactique

Mme Martine Dordain

Cette épreuve notée sur 5 points invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

D-PREPARATION A L'EPREUVE DE LANGUE A L'ORAL

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

Epreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire.

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou de plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné, et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

8 - FORMATION DIDACTIQUE ET PROFESSIONNELLE

Enseignants :

Mme Druet, Mme Huchet, Mme Cadot, Mme Dordain, Mme de Massot, Mme Audras, Mme Benali.

Pour le master 1 MEEF Lettres, l'ESPE vise deux objectifs : votre réussite au concours du CAPES et votre formation au métier d'enseignant de français.

- **La préparation au CAPES**

En collaboration avec le département « Lettres modernes » de l'Université de Nantes, l'ESPE assure la préparation à un concours de recrutement dont les épreuves comportent désormais presque toutes une dimension professionnalisante.

L'épreuve 2 invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement.

L'épreuve 3 comporte « un entretien au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ».

L'épreuve 4, quant à elle, consiste en l'élaboration d'une séquence d'enseignement. Comme pour les autres épreuves, c'est en vous entraînant régulièrement que vous vous approprierez la méthodologie et le positionnement adéquat, c'est-à-dire celui d'un futur professionnel, bien informé sur le métier, curieux des questions qui le traversent, et rigoureux dans son approche des objets d'enseignement. Quelle que soit l'épreuve, les savoirs de référence littéraires et linguistiques sont essentiels. D'autres savoirs, spécifiques, vous seront fournis dans le cadre des UE « Didactique » et « Contexte d'exercice ».

- **La formation au métier d'enseignant**

Nous venons de l'indiquer : se préparer aux épreuves, c'est aussi se préparer à certains aspects très concrets du métier. Vous disposerez de cinq semaines de stage pour découvrir la réalité d'un contexte d'exercice, observer des enseignants expérimentés et vous entraîner à faire la classe dans le cadre de la pratique accompagnée. L'UE « Contexte d'exercice » vous documentera sur les textes réglementaires régissant la vie de l'EPL, sur le statut des acteurs du monde scolaire, et enrichira votre approche du métier grâce à des apports variés, empruntant aux champs de l'éthique, de la psychologie ou de la sociologie.

Dans le cadre de l'UE « Mise en situation professionnelle et recherche », vous serez initiés à des méthodologies de recherche pour explorer une question professionnelle de votre choix et développer aussi bien des connaissances théoriques que des compétences d'analyse.

Il est indispensable de vous procurer dès le début de la formation les programmes de collège et de lycée (téléchargeables sur le site eduscol.education.fr).

Programme collège rentrée 2019

<https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html>

Programmes lycée

Nouveaux Programmes - Rentrée 2019

Disponible à : <https://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>

9. LANGUES

Anglais : Mme Claire PARIS (M1 MEEF) :

Adaptation du format des certifications en langue à quatre compétences à des supports littéraires et cinématographiques.

Nous travaillerons, entre autres, sur la compréhension et la production orales ainsi que l'interaction. La participation active sera, par conséquent, prise en compte dans la validation.

Latin : à voir avec le département de Lettres Classiques en cas de demande.

Allemand : Les cours d'allemand sont mutualisés avec ceux du Master Recherche de Lettres modernes.

Espagnol : Les cours d'espagnol sont mutualisés avec ceux du Master Recherche de Lettres modernes

Italien : Les cours d'italien se dispensent à la faculté des Langues.

Grec moderne : Cours assuré par le département de Lettres Classiques. (18 h TD)

Validation : se reporter au tableau général.